

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

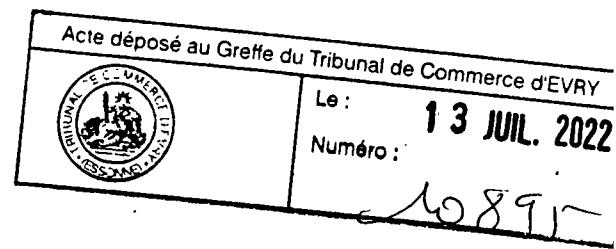
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01615 Numéro SIREN : 408 231 447 Nom ou dénomination : AMT

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2022 sous le numéro de dépôt 10895



AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 14-16, Voie de Montavas 91320 WISSOUS
RCS : EVRY B 408 231 447

XXXXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 30 Juin et à 10 heures 45, les associés se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Monsieur Thierry Morel, représentant de la SA Thierry Morel et Associés, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, assiste à la réunion.

Sont présents :

- SAS CAP, représentée par Christian Accorsi, propriétaire de 15 249 actions
- Christian Accorsi, propriétaire de 1 action

Total égal au nombre d'actions composant le capital 15 250 actions

Monsieur Christian Accorsi préside la séance en qualité de Président. Il dispose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Rapport de gestion du président sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- Le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte de résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de six jours avant la date de la présente réunion.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels clos le 31 Décembre 2021,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Point sur les rémunérations de l'associé et du Président,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

.....

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes ont été mises en voix.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2021 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 2 663 692,27 Euros (Deux millions six cent soixante-trois mille six cent quatre-vingt-douze Euros et vingt-sept centimes).

Les associés prennent acte et approuvent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2021, clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 27 490 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat 2021 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2 663 692,27 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes1 800 000,00 €
- Report à nouveau863 692,27 €

Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice 2020 => Dividendes = 1.200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2019 => Dividendes = 1.200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2018 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2020 :	0.00 €		1.200 000.00 €
31 décembre 2019 :	0.00 €		1.200 000.00 €
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2022 de Christian Accorsi entre 160 000 Euros et 170 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois.

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés payés.

Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2022 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 25.000 Euros (Vingt-cinq mille Euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant l'échéance du mandat des commissaires aux comptes à l'issue de cette réunion, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la SA THIERRY MOREL et Associés, et de la SARL ATHENA AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027 en 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

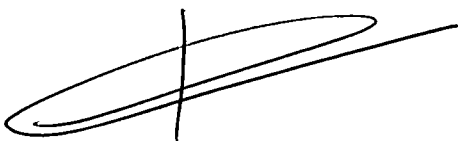
HUITIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures 00 et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Christian ACCORSI
Pour SAS CAP

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal tail.

Christian ACCORSI

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal tail.

AMT
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500.000 EUROS

TEXTE DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice social au 31 décembre 2021 et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, les approuvent tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 2 663 692,27 Euros (Deux millions six cent soixante-trois mille six cent quatre-vingt-douze Euros et vingt-sept centimes).

Les associés prennent acte et approuvent, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I. supportées par la Société AMT au titre de l'exercice social 2021, clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 27 490 Euros ainsi que le montant de l'impôt sur les bénéfices supporté par la Société au titre de ces charges.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat 2021 comme suit :

- Bénéfice de l'exercice 2 663 692,27 €

Qui est affecté comme suit :

- Dividendes 1 800 000,00 €
- Report à nouveau 863 692,27 €

Nous vous rappelons que pour les dividendes, au profit d'une personne morale, sont non éligibles à l'abattement de 40%.

La mise en paiement des dividendes interviendra à compter de ce jour.



TROISIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, de ce que les sommes distribuées en dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice 2019 => Dividendes = 1 200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2018 => Dividendes = 1.200.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Exercice 2017 => Dividendes = 600.000 Euros non éligibles à l'abattement de 40%

Au titre de l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement - Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
31 décembre 2020 :	0.00 €		1 200 000.00 €
31 décembre 2019 :	0.00 €		1.200 000.00 €
31 décembre 2018 :	0.00 €		600 000.00 €

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 approuvent purement et simplement les termes de ce rapport

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, décident de porter la rémunération pour l'exercice 2022 de Christian Accorsi entre 160 000 Euros et 170 000 Euros Bruts Annuel hors congés payés ; avantage véhicule inclus.

Elle sera versée sur 13 mois,

En sus, au titre de ses fonctions de Directeur de Production, Christian Accorsi bénéficie, depuis le 1^{er} Avril 2018, du régime de la Caisse des congés payés.

Les Associés décident, en outre, que Monsieur Christian Accorsi continuera à bénéficier du remboursement de ses frais et débours divers de mission, représentation et déplacements et ce, sur production de pièces justificatives.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de porter, à compter du 1^{er} Janvier 2022 et ce jusqu'à nouvelle décision de la collectivité des associés, la rémunération brute annuelle de Monsieur Christian Accorsi, au titre de ses fonctions de Président, à hauteur de 25.000 Euros (Vingt-cinq mille Euros).

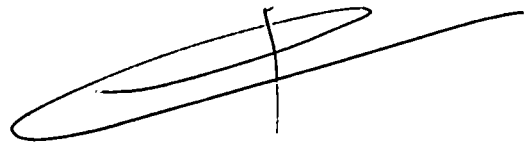


SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant l'échéance du mandat des commissaires aux comptes à l'issue de cette réunion, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la SA THIERRY MOREL et Associés, et de la SARL ATHENA AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027 en 2028.

HUITIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs et toutes autorisations utiles et nécessaires au Président ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir, partout où besoin sera, toutes formalités indispensables de dépôt, publicité et autres qu'il y aura lieu et, notamment, toutes formalités relatives au dépôt des comptes annuels et autres documents prévus par la Loi

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal stroke.

AMT
❧❧❧
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
❧❧❧
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
❧❧❧

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

❧❧❧

E X E R C I C E 2 0 2 1
1^{er} janvier - 31 décembre
=====

AMT
SCSC
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
SCSC
Siège social : 14 - 16, voie de Montavas
91320 WISSOUS
SCSC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

SCSC
EXERCICE 2021
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
SCSC

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société **AMT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 29 juin 2022

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

Bilan Actif

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 161	14 131	30	597
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :	14 161	14 131	30	597
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	53 205	22 792	26 592
Installations techniques, matériel et outillage industriel	153 842	100 915	52 927	54 896
Autres immobilisations corporelles	1 165 729	907 360	258 369	230 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 395 647	1 061 480	334 167	312 278
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	140 760		140 760	1 168
Autres immobilisations financières	36 932		36 932	36 798
TOTAL Immobilisations financières :	177 691		177 691	37 966
ACTIF IMMOBILISÉ	1 587 499	1 075 611	511 888	360 841
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	9 052		9 052	9 351
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	9 052		9 052	9 351
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 661 831	30 768	4 631 063	5 122 102
Autres créances	549 945		549 945	705 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 211 777	30 768	5 181 009	5 827 909
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 503 059	16 013	8 487 046	5 439 319
Disponibilités	9 755 774		9 755 774	7 873 116
Charges constatées d'avance	68 493		68 493	105 386
TOTAL disponibilités et divers :	18 327 326	16 013	18 311 313	13 417 821
ACTIF CIRCULANT	23 548 154	46 781	23 501 373	19 255 081
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	25 135 653	1 122 392	24 013 261	19 605 921

Thierry MOREL ET ASSOCIES

3

S.A. d'Expertise Comptable

et de Commissariat aux Comptes

58, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES

Tél : 02 37 26 50 04 Fax : 02 37 26 50 11

Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 065 230	6 463 184
Résultat de l'exercice	2 663 692	1 802 046
TOTAL situation nette :	10 778 923	9 315 230
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	10 778 923	9 315 230
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 658 164	841 658
Provisions pour charges	67 470	53 470
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 725 633	895 127
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 506	2 450
TOTAL dettes financières :	2 506	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 226 099	5 611 757
Dettes fiscales et sociales	2 834 672	1 957 990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	136 361	178 142
TOTAL dettes diverses :	10 197 132	7 747 890
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 309 068	1 645 224
DETTES	11 508 706	9 395 564
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	24 013 261	19 605 921

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 58, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Première Partie)

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	27 264 907		27 264 907	20 322 086
Chiffres d'affaires nets	27 264 907		27 264 907	20 322 086
Production stockée			(299)	8 531
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 199	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			173 925	64 768
Autres produits			10	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			27 451 741	20 395 387
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 009 939	2 132 504
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			16 198 443	12 724 552
TOTAL charges externes :			19 208 382	14 857 055
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			144 325	131 181
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 869 760	1 623 510
Charges sociales			1 182 518	1 011 499
TOTAL charges de personnel :			3 052 278	2 635 008
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			157 547	148 350
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 865	8 442
Dotations aux provisions pour risques et charges			936 815	56 509
TOTAL dotations d'exploitation :			1 109 227	213 301
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			26 464	21 045
CHARGES D'EXPLOITATION			23 540 678	17 687 580
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 911 065	2 637 796

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 58, rue du Grand Faubourg - 28000-CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Compte de Résultat (Seconde Partie)

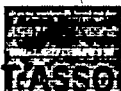
AMT

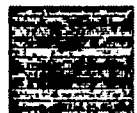
Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 911 065	2 537 796
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	96	2
Autres intérêts et produits assimilés	12 043	8 916
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 139	8 918
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		25 868
Intérêts et charges assimilés	9 355	4 730
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 355	30 598
RÉSULTAT FINANCIER	2 786	(21 680)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 913 860	2 516 116
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 885	35 338
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 028	12 917
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	104 912	48 255
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 122	55 132
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 638	2 335
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	12 760	57 466
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	92 153	(9 212)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 342 310	704 858
TOTAL DES PRODUITS	27 568 792	20 482 659
TOTAL DES CHARGES	24 905 100	18 660 613
BÉNÉFICE OU PERTE	2 663 692	1 802 046

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 50, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Annexe


Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
58, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 est de 24 013 261 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 2 663 692 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2021, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 3 900 euros.

- Contexte épidémique - Covid-19 :

La poursuite de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et le maintien de l'état d'urgence depuis la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que la crise sanitaire a un impact réduit sur son activité depuis mars 2020. La société a réalisé une progression de son chiffre d'affaires en 2021 de l'ordre de + 34%, soit 27 265 K€ pour 2021, contre 20 322 K€ pour 2020.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
58, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 110 277,75 euros au 31/12/2021.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	17 025		229
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :	17 025		229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	137 326		29 009
Installations générales, agencements et divers	457 594		
Matériel de transport	575 376		143 740
Matériel de bureau, informatique et mobilier	80 355		9 529
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :	1 326 727		182 277
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 966		157 610
TOTAL Immobilisations financières :	37 966		157 610

TOTAL GÉNÉRAL	1 381 718		340 117
----------------------	------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		3 094	14 161	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :		3 094	14 161	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels			153 842	
Inst. générales, agencements et divers			457 594	
Matériel de transport		98 353	620 763	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 511	87 372	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :		113 358	1 395 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		17 885	177 691	
TOTAL Immobilisations financières :		17 885	177 691	

TOTAL GÉNÉRAL		134 336	1 587 499	
----------------------	--	----------------	------------------	--

Amortissements

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	16 428	796	3 094	14 131
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 428	796	3 094	14 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 104	392		5 496
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	44 302	3 407		47 709
Installations techn. et outillage industriel	82 430	29 634	11 148	100 915
Inst. générales, agencements et divers	414 296	12 932		427 228
Matériel de transport	403 042	99 386	96 061	406 368
Mat. de bureau, informatique et mobil.	65 275	10 999	2 511	73 764
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 014 449	156 751	109 720	1 061 480
TOTAL GÉNÉRAL	1 030 877	157 547	112 814	1 075 611

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	796		
TOTAL Immobilisations incorporelles :	796		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	29 634		
Installations générales, agencements et divers	12 932		
Matériel de transport	99 386		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 999		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	156 751		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	157 547		

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Page 15

Provisions Inscrites au Bilan

AMT

Période du

01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	267 611	936 815	120 309	1 084 117
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	627 516	14 000		641 516
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	895 127	950 815	120 309	1 725 633

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	33 703	865	3 800	30 768
Autres provisions pour dépréciation	63 740		47 727	16 013
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	97 444	865	51 527	46 781

TOTAL GÉNÉRAL	992 571	951 679	171 836	1 772 414
----------------------	----------------	----------------	----------------	------------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 58, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

État des Échéances des Créances et Dettes

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	140 760		140 760
Autres immobilisations financières	36 932		36 932
TOTAL de l'actif immobilisé :	177 691		177 691
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	36 806		36 806
Autres créances clients	4 625 025	4 625 025	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	549 945	549 945	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	5 211 777	5 174 970	36 806
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	68 493	68 493	

TOTAL GÉNÉRAL	5 457 960	5 243 463	214 498
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450		2 450	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 226 099	7 226 099		
Personnel et comptes rattachés	126 605	126 605		
Sécurité sociale et autres organismes	229 239	229 239		
Impôts sur les bénéfices	667 812	667 812		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 746 547	1 746 547		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	64 469	64 469		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	56	56		
Autres dettes	136 361	136 361		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 309 068	1 309 068		

TOTAL GÉNÉRAL	11 508 706	11 506 256	2 450	
----------------------	-------------------	-------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du

01/01/21

au 31/12/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 443 532
Dettes fiscales et sociales	131 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	136 361
TOTAL	3 711 845

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Charges et Produits Constatés d'Avance

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	68 493	1 309 068
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	68 493	1 309 068

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Indemnité fin de litige	7 884	77180000
Produits des cessions d'éléments d'actifs cédés	20 687	77520000
Dettes fournisseurs non réclamées par les entreprises radiées	76 341	77880000

TOTAL

104 912

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	789	67120000
Redressement URSSAF	2 333	67180000
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés immobilisations corporelles	3 638	67520000
Autres charges exceptionnelles	6 000	67882000

TOTAL

12 760

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
 expert-comptable@thierry-morel.fr

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

REPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 913 850	1 321 235
Résultat exceptionnel (hors participation)	92 153	24 975
Résultat comptable (hors participation)	4 006 002	1 346 210

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Taux prévisionnel d'imposition : 25%

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Provision pour liné	1 008 746
C3S	12 183

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

1 020 929

Déficits reportables

Moins-values à long terme

Thierry MOREL ET ASSOCIES

S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers	22	

TOTAL

44

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 36 305 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 627 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 8 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 5 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 63 740 euros constatée au 31/12/2020 fut reprise pour 47 727 euros au cours de l'exercice 2021, donnant une dépréciation de 16 013 euros au 31/12/2021.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2021 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 1 084 117 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 67 470 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 500 euros.

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	500 000			500 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	6 463 184	602 046		7 065 230
Résultat de l'exercice	1 802 046	2 663 692	1 802 046	2 663 692
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 315 230	3 265 738	1 802 046	10 778 923

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	26 509 124
Prestation de service	86 707
Activités annexes	669 075

TOTAL	27 264 907
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	27 264 907

TOTAL	27 264 907
-------	------------

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

Autres informations

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2021.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

- Exposition au conflit Ukraine/Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2021.

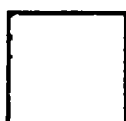
Cependant, au regard des tensions politiques déjà observées entre l'Ukraine et la Russie, le risque d'inflation doit stratégiquement être analysé. Le prix des matières premières et les délais de livraisons risquent d'affecter la rentabilité des chantiers au cours de l'exercice 2022.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg - 28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 59 44
expert-comptable@thierry-morel.fr

AMT

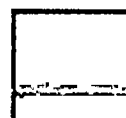
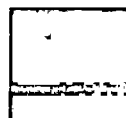
14 Voie Montavas

91320 Wissous



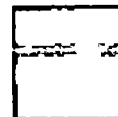
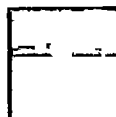
Comptes annuels

31/12/2021

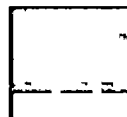
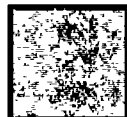


Sommaire

Bilan.....	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif.....	4
Compte de Résultat.....	5
Compte de Résultat (Première Partie).....	6
Compte de Résultat (Seconde Partie).....	7
Annexe.....	8
Présentation de la société et faits marquants de l'exercice ..	9
Principes, règles et méthodes comptables.....	10
Immobilisations.....	14
Amortissements	15
Provisions Inscrites au Bilan	16
Etat des Echéances des Créances et des Dettes ...	17
Charges à Payer.	18
Charges et Produits Constatés d'Avance	19
Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles ..	20
Ventilation de l'Impot sur les Bénéfices	21
Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts	22
Effectif Moyen	23
Notes sur le bilan et le compte de résultat.....	24
Composition du Capital Social	25
Tableau de variation des capitaux propres	26
Ventilation du Chiffre d'Affaires Net.	27
Autres informations.....	28



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RUBRIQUÉS	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020,
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 161	14 131	30	597
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 161	14 131	30	597
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	79		79	79
Constructions	75 997	53 205	22 792	26 592
Installations techniques, matériel et outillage industriel	153 842	100 915	52 927	54 896
Autres immobilisations corporelles	1 165 729	907 360	258 369	230 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 395 647	1 061 480	334 167	312 278
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	140 760		140 760	1 168
Autres immobilisations financières	36 932		36 932	36 798
TOTAL immobilisations financières :	177 691		177 691	37 966
ACTIF IMMOBILISÉ	1 587 499	1 075 611	511 888	350 841

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	9 052		9 052	9 351
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	9 052		9 052	9 351
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 661 831	30 768	4 631 063	5 122 102
Autres créances	549 945		549 945	705 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 211 777	30 768	5 181 009	5 827 909
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 503 059	16 013	8 487 046	5 439 319
Disponibilités	9 755 774		9 755 774	7 873 116
Charges constatées d'avance	68 493		68 493	105 386
TOTAL disponibilités et divers :	18 327 326	16 013	18 311 313	13 417 821
ACTIF CIRCULANT	23 548 154	46 781	23 501 373	19 255 081

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	25 135 653	1 122 392	24 013 261	19 605 921
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

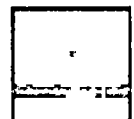
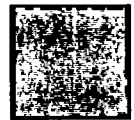
Bilan Passif

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	500 000	500 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 065 230	6 463 184
Résultat de l'exercice	2 663 692	1 802 046
TOTAL situation nette :	10 778 923	9 315 230
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	10 778 923	9 315 230
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 658 164	841 658
Provisions pour charges	67 470	53 470
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 725 633	895 127
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	2 506	2 450
TOTAL dettes financières :	2 506	2 450
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 226 099	5 611 757
Dettes fiscales et sociales	2 834 672	1 957 990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	136 361	178 142
TOTAL dettes diverses :	10 197 132	7 747 890
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 309 068	1 645 224
DETTES	11 508 706	9 395 564
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	24 013 261	19 605 921

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1) 31/12/2020
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	27 264 907		27 264 907	20 322 086
Chiffres d'affaires nets	27 264 907		27 264 907	20 322 086
Production stockée			(299)	8 531
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			13 199	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			173 925	64 768
Autres produits			10	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			27 451 741	20 395 387
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			3 009 939	2 132 504
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			16 198 443	12 724 552
TOTAL charges externes :			19 208 382	14 857 055
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			144 325	131 181
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 869 760	1 623 510
Charges sociales			1 182 518	1 011 499
TOTAL charges de personnel :			3 052 278	2 635 008
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			157 547	148 350
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 865	8 442
Dotations aux provisions pour risques et charges			936 815	56 509
TOTAL dotations d'exploitation :			1 109 227	213 301
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			26 464	21 045
CHARGES D'EXPLOITATION			23 540 676	17 857 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			3 911 065	2 537 796

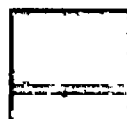
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2021	Net (N-1). 31/12/2020
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 911 065	2 537 796
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	96	2
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 043	8 916
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 139	8 918
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		25 868
Intérêts et charges assimilées	9 355	4 730
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 355	30 598
RÉSULTAT FINANCIER	2 785	(21 680)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	3 913 850	2 516 116
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 885	35 338
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 028	12 917
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	104 912	48 255
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 122	55 132
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 638	2 335
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	12 760	57 466
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	92 153	(9 212)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 342 310	704 858
TOTAL DES PRODUITS	27 568 792	20 452 559
TOTAL DES CHARGES	24 905 100	18 650 513
BÉNÉFICE OU PERTE	2 663 692	1 802 046

Annexe



Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La SAS AMT, créée le 1er juillet 1996, a pour objet social : entreprise de bâtiment, marchand de biens, promotion immobilière, négoce de matériaux, gestion de titres de toute société, assistance à maîtrise d'ouvrage.

La société est détenue par la SAS CAP, à hauteur de 99,99 %.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 est de 24 013 261 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 2 663 692 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits marquants de l'exercice

- Crédit d'impôt :

La société AMT a bénéficié, au cours de l'année 2021, d'un crédit d'impôt mécénat pour un montant de 3 900 euros.

- Contexte épidémique - Covid-19 :

La poursuite de la crise sanitaire liée à la COVID 19 et le maintien de l'état d'urgence depuis la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement significatif de l'exercice.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que la crise sanitaire a un impact réduit sur son activité depuis mars 2020. La société a réalisé une progression de son chiffre d'affaires en 2021 de l'ordre de + 34%, soit 27 265 K€ pour 2021, contre 20 322 K€ pour 2020.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2016-07 applicable aux exercices clos à compter du 31 Décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 20 ans
- Matériel industriel : 3 ans
- Installations et agencements : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 et 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Test de dépréciations

Depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation lorsqu'un indice interne ou externe laisse penser qu'un élément d'actif incorporel ou corporel a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.5. Contrats à long terme

Les contrats à long terme et assimilés (dont opérations de constructions ou rénovation) s'étalant sur plusieurs exercices comptables sont enregistrés suivant la méthode à l'avancement (méthode préférentielle).

Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont comptabilisées à la date de clôture de l'exercice. Le cas échéant, les charges qui ne correspondent pas à l'avancement et qui sont donc rattachables à une activité future sont portées en compte de régularisation.

Les produits contractuels sont comptabilisés en chiffre d'affaires. Une régularisation à la hausse ou à la baisse a pour objet de comptabiliser un niveau de produit permettant, après déduction des charges ayant concouru à l'exécution du contrat, la constatation de la quote-part du résultat à terminaison correspondant au pourcentage d'avancement.

L'entreprise n'a pas choisi d'imputer les charges financières dans les charges liées aux contrats.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Le montant de cette provision est obtenu par différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà constatée à la date de clôture.

2.6. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été conclu un contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,39 %,
- Taux de croissance des salaires : 0,50 %,
- Age de départ à la retraite : 65 ans,
- Taux de rotation du personnel : 0 %,
- Table de taux de mortalité : TF00-02,
- Méthode prospective : Prorata des droits au terme

AMT

Un contrat avec une société d'assurance signé en 2009, a pour objet de permettre à l'entreprise de constituer, en franchise d'impôt, une provision destinée aux versements des indemnités de fin de carrière (IFC) dues à son personnel.

Le montant total (intérêts compris) de ce contrat est de 110 277,75 euros au 31/12/2021.

Pour les ouvriers, les indemnités de fin de carrière sont prises en charges par PROBTP (organisme gestionnaire désigné par la convention collective) et sont alimentées par les cotisations assises sur les salaires.

2.7. Provisions

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.8. Disponibilités

Les liquidités en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RUBRIQUES.	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	17 025		229
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 025		229
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	79		
Constructions sur sol propre	7 848		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	68 149		
Installations techniques et outillage industriel	137 326		29 009
Installations générales, agencements et divers	457 594		
Matériel de transport	575 376		143 740
Matériel de bureau, informatique et mobilier	80 355		9 529
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 326 727		182 277
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	37 966		157 610
TOTAL immobilisations financières :	37 966		157 610

TOTAL GÉNÉRAL	1 381 718		340 117
----------------------	------------------	--	----------------

RUBRIQUES	Diminutions, par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		3 094	14 161	
TOTAL immobilisations incorporelles :		3 094	14 161	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			79	
Constructions sur sol propre			7 848	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			68 149	
Install. techn., matériel et out. industriels		12 493	153 842	
Inst. générales, agencements et divers			457 594	
Matériel de transport		98 353	620 763	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 511	87 372	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		113 358	1 395 647	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo financières		17 885	177 691	
TOTAL immobilisations financières :		17 885	177 691	

TOTAL GÉNÉRAL		134 336	1 587 499	
----------------------	--	----------------	------------------	--

Amortissements

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant, début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant, fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	16 428	796	3 094	14 131
TOTAL immobilisations incorporelles :	16 428	796	3 094	14 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 104	392		5 496
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	44 302	3 407		47 709
Installations techn. et outillage industriel	82 430	29 634	11 148	100 915
Inst. générales, agencements et divers	414 296	12 932		427 228
Matériel de transport	403 042	99 386	96 061	406 368
Mat. de bureau, informatique et mobil.	65 275	10 999	2 511	73 764
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 014 449	156 751	109 720	1 061 480

TOTAL GÉNÉRAL	1 030 877	157 547	112 814	1 075 611
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	796		
TOTAL immobilisations incorporelles :	796		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	392		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	3 407		
Installations techniques et outillage industriel	29 634		
Installations générales, agencements et divers	12 932		
Matériel de transport	99 386		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 999		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	156 751		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	157 547		
----------------------	----------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions, reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	267 611	936 815	120 309	1 084 117
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	627 516	14 000		641 516
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	895 127	950 815	120 309	1 725 633

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	33 703	865	3 800	30 768
Autres provisions pour dépréciation	63 740		47 727	16 013
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	97 444	865	51 527	46 781

TOTAL GÉNÉRAL	992 571	951 679	171 836	1 772 414
----------------------	----------------	----------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant' brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			140 760
Prêts	140 760		
Autres immobilisations financières	36 932		36 932
TOTAL de l'actif immobilisé :	177 691		177 691
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	36 806		36 806
Autres créances clients	4 625 025	4 625 025	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	549 945	549 945	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	5 211 777	5 174 970	36 806
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	68 493	68 493	

TOTAL GÉNÉRAL	5 457 960	5 243 463	214 498
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant' brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an, et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 450		2 450	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 226 099	7 226 099		
Personnel et comptes rattachés	126 605	126 605		
Sécurité sociale et autres organismes	229 239	229 239		
Impôts sur les bénéfices	667 812	667 812		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 746 547	1 746 547		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	64 469	64 469		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	56	56		
Autres dettes	136 361	136 361		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 309 068	1 309 068		

TOTAL GÉNÉRAL	11 508 706	11 506 256	2 450	
----------------------	-------------------	-------------------	--------------	--

Charges à Payer

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 443 532
Dettes fiscales et sociales	131 952
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	136 361
TOTAL	3 711 845

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RUBRIQUES	Chargés	Produits
Charges ou produits d'exploitation	68 493	1 309 068
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	68 493	1 309 068

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

AMT

Période du

01/01/21

au 31/12/21

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Indemnité fin de litige	7 884	77180000
Produits des cessions d'éléments d'actifs cédés	20 687	77520000
Dettes fournisseurs non réclamées par les entreprises radiées	76 341	77880000

TOTAL	104 912	
-------	---------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Amendes fiscales	789	67120000
Redressement URSSAF	2 333	67180000
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés immobilisations corporelles	3 638	67520000
Autres charges exceptionnelles	6 000	67882000

TOTAL	12 760	
-------	--------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

RÉPARTITION	Résultats, avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 913 850	1 321 235
Résultat exceptionnel (hors participation)	92 153	24 975
Résultat comptable (hors participation)	4 006 002	1 346 210

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

Taux prévisionnel d'imposition : 25%

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres : Provision pour liné C3S	 1 008 746 12 183
---	---

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	1 020 929
------------------------------	------------------

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel, mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	11	
Ouvriers	22	
TOTAL	44	

3. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Capital social

Le capital social se compose de 15 250 actions d'une valeur nominale de 32,7869 euros.

3.2. Détail des autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont composées de :

- dépôts de garantie pour un montant de 36 305 euros ;
- divers dépôts et cautionnements pour 627 euros.

3.3. Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur comptable s'élève à 8 503 059 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

- BPVF pour une valeur comptable de 5 002 500 euros ;
- CIC pour une valeur comptable de 1 500 559 euros ;
- Crédit du Nord pour une valeur comptable de 2 000 000 euros.

La dépréciation des VMP de 63 740 euros constatée au 31/12/2020 fut reprise pour 47 727 euros au cours de l'exercice 2021, donnant une dépréciation de 16 013 euros au 31/12/2021.

3.4. Provisions pour risques et charges

Le solde des provisions pour risques au 31/12/2021 se compose de provisions pour litiges d'un montant total de 1 084 117 euros. Les autres provisions pour risques et charges correspondent à :

- une provision pour service après-vente pour 574 047 euros
- une provision pour insolvabilités clients pour 67 470 euros

3.5. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 15 500 euros

Composition du Capital Social

AMT

Période du 01/01/21 au 31/12/21

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	15250	32,79
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15250	32,79

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/21 au 31/12/21

AMT

	Soldé Initial	Augmentation\	Diminution	Soldé Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	500 000			500 000
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	6 463 184	602 046		7 065 230
Résultat de l'exercice	1 802 046	2 663 692	1 802 046	2 663 692
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 315 230	3 265 738	1 802 046	10 778 923

AMT

Période du

01/01/21

au 31/12/21

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Travaux	26 509 124
Prestation de service	86 707
Activités annexes	669 075

	TOTAL	27 264 907
--	-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	27 264 907

	TOTAL	27 264 907
--	-------	------------

4. Autres informations

4.1. Engagements Hors Bilan

Aucun engagement hors bilan n'est à relever au 31 décembre 2021.

4.2. Evènements postérieurs à la clôture

- Exposition au conflit Ukraine/Russie

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2021.

Cependant, au regard des tensions politiques déjà observées entre l'Ukraine et la Russie, le risque d'inflation doit stratégiquement être analysé. Le prix des matières premières et les délais de livraisons risquent d'affecter la rentabilité des chantiers au cours de l'exercice 2022.